

# CHARTRE DES VALEURS ET DES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DE **CANOPÉE**

- La présente charte est le document fédérateur du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) Canopée.
- Elle définit les valeurs et les engagements qui fondent le réseau et illustre leur traduction dans les modalités de fonctionnement de Canopée.
- Elle s'applique à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs des organismes membres de Canopée.

#### Les organismes membres de Canopée ont en commun :

- une proximité géographique
- une taille équivalente
- un impact économique et social significatif sur leurs territoires
- une culture de la responsabilité sociétale et de l'innovation

#### Ensemble nous souhaitons développer :

- les échanges de pratiques
- la mutualisation de moyens et de compétences
- les achats groupés

*tout en préservant l'identité et l'autonomie de chaque organisme.*

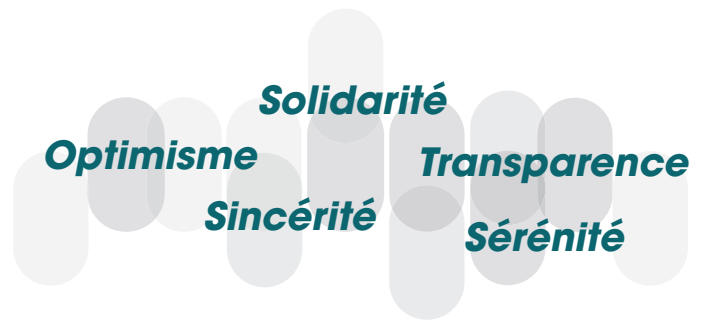
- Le réseau Canopée est susceptible à l'avenir de s'élargir avec l'arrivée d'autres organismes, même si ce n'est pas un objectif en soi. L'élargissement de Canopée se fera sur cooptation par le groupe, pour garantir l'adhésion aux valeurs et aux ambitions communes aux membres fondateurs.

## UNE DYNAMIQUE DE COOPÉRATION

**Respect**  
**Intelligence collective**  
**Ouverture**      **Convivialité**

- Nous croyons à l'**intelligence collective**, qui repose sur la reconnaissance et la valorisation de formes complémentaires d'intelligences et de compétences. En confrontant les pratiques et réflexions des uns et des autres, nous augmentons nos capacités d'amélioration et d'innovation.
- Etant en situation non concurrentielle, nous pouvons bénéficier de retours d'expérience constructifs, en **partageant** les difficultés rencontrées et les solutions imaginées pour y faire face.
- Chaque membre participe aux échanges au sein du groupement avec comme double objectif de permettre aux autres de progresser et de progresser lui-même. Un organisme pourra être plus contributeur sur une thématique et plus « receveur » sur une autre, l'objectif étant que chacun y trouve globalement son compte.
- Une **démarche coopérative** sera systématiquement recherchée dans le fonctionnement de Canopée : gouvernance partagée du GIE et implication de différents métiers à la construction du collectif.
- Chaque organisme est libre de son implication au sein des groupes de travail. Les appels au volontariat seront privilégiés pour la participation des collaborateurs aux différentes activités de Canopée.

## UN CLIMAT DE CONFIANCE



- Les membres de Canopée souhaitent travailler dans un climat de **bienveillance**.
- Le Délégué Général de Canopée rend compte aux membres des activités du GIE avec une **transparence** totale concernant le fonctionnement, les coûts et le financement du GIE.
- Canopée n'a pas vocation à intervenir dans la gestion des organismes.
- Une attention sera portée à la recherche de **cohérence** entre les valeurs du réseau et son fonctionnement (ex : achats responsables).

## UN RESEAU POUR SES MEMBRES



- Le réseau Canopée est entièrement tourné vers les bénéfices qu'il peut apporter à ses membres.
- Les opportunités d'achats groupés (matériels, services) seront recherchées et étudiées avec pour objectif de faire réaliser des économies aux membres.
- Canopée se donne pour objectif de venir compléter les dispositifs de coopération existants.
- Une approche organique sera recherchée, souple et pragmatique, qui s'adapte aux ressources et aux besoins des membres.
- Canopée diffuse les travaux du GIE au sein des membres par une information claire et disponible.

